

**Domaine :** Santé

**Filière :** Physiothérapie

### 1. Intitulé du module : Etre apprenant

2019-2020

**Code :** S.PH.370.1001.F.17

**Type de formation :**  Bachelor  Master  MAS  CAS  Autre ...

**Niveau :**  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé  Module spécialisé  Autre : ...

**Type :**  Module principal  Module lié au module principal  Module facultatif ou complémentaire  Module à option

**Caractéristique :**  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 15.07.2014.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  Module sur 2 semestres  Semestre de printemps  Autre : ...

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 8

**Langue principale d'enseignement**

Français  Allemand  Italien  Anglais

### 3. Prérequis

Avoir validé le module ...  Avoir suivi le module ...  Pas de prérequis  Autre : ...

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Objectifs généraux d'apprentissage

- Etre capable d'identifier ses stratégies cognitives d'apprentissage, d'évaluer leur efficacité et de les réguler dans le cadre d'une formation axée sur le développement de compétences
- Identifier les contextes et enjeux actuels de la pratique en physiothérapie
- S'initier à la pratique probante, à l'utilisation des bases de données et à la lecture critique
- S'initier aux bases du raisonnement clinique
- Disposer des bases juridiques nécessaires à la pratique de la physiothérapie
- S'initier à l'éthique professionnelle
- Se préparer à la réalisation et à la régulation de la période de formation pratique 1

#### Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert** : compétences  Ab1,  Ab2,  Ab3,  Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice** : compétences  Bb1,  Bb2,  Bb3,  Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice** : compétences  Cb1,  Cb2,  Cb3,  Cb4
- D. **Rôle Manager** : compétences  Db1,  Db2,  Db3
- E. **Rôle Promoteur-trice de la santé** : compétences  Eb1,  Eb2,  Eb3,  Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur-trice** : compétences  Fb1,  Fb2,  Fb3,  Fb4
- G. **Rôle professionnel-le** : compétences  Gb1,  Gb2,  Gb3,  Gb4

### 5. Contenus et formes d'enseignement

#### Contenus

- Introduction à la pratique probante
- Introduction à la recherche documentaire et à l'utilisation des bases de données.
- Introduction à la lecture critique
- Processus d'évaluation et d'auto-évaluation des apprentissages
- La notion de compétences: définition, développement et référentiel de compétences
- Place de la formation en alternance dans le dispositif de formation et préparation puis régulation de la période de formation pratique 1
- Introduction au raisonnement clinique
- Contextes particuliers de la physiothérapie
- Bases juridiques indispensables à la pratique de la physiothérapie
- Introduction à l'éthique professionnelle
- Histoire de la physiothérapie
- Modèle bio-psycho-social, modèle biomédical

### Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers
- Travail personnel

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral       Ecrit       Pratique       Dossier

- **Modalités** : Evaluation écrite sur table + Dossier à rendre
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 7

### Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière  
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E  
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...  
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible       Pas de remédiation       Autre : ....

### Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35 ou 36
- **Conditions de validation du module** :
  - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
  - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

La note obtenue après remédiation est E ou D en cas de réussite ou F en cas d'échec.

En cas d'échec, l'étudiant-e peut répéter le module une seule fois.

### Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e. Selon l'art.17, al. 4 du Règlement de filière du Bachelor of science HES-SO en physiothérapie du 15.07.2014, les modalités de répétition, délais et conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.  
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).  
En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

- Les supports de cours sont accompagnés d'une bibliographie de référence.

## 10. Enseignant-e-s

- Bonnard Delphine, Maître d'enseignement, Unité juridique, HESAV, Lausanne
- Christe Guillaume, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Currat Damien, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Demeulenaere Philippe, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne

- Gilart de Kéranflech Charlotte, Maître d'enseignement, infirmière, HESAV, Lausanne
- Hasler Véronique, Maître d'enseignement, physiothérapeute, Docteur en histoire, HESAV, Lausanne
- Loffeier Iris, Adjointe scientifique, HESAV, Lausanne
- Opsommer Emmanuelle, Professeure ordinaire, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Panchard Sandra, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Poget Fanny, Assistante d'enseignement, HESAV, Lausanne
- Poot Murielle, Professeur ordinaire, HESAV, Lausanne
- Thouvenin Sarah, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne

**Nom du responsable de module :** Philippe Demeulenaere

Descriptif validé le : 24.07.2019

Par : MTR